

**Troisième Programme d'Investissements d'Avenir
Appel à projets : Ecoles Universitaires de Recherche (EUR) 2019**

Sélection deuxième vague

**Compte-rendu des travaux des deux sessions du jury
28 et 29 mars 2019 - 1^{er} au 5 juillet 2019**

1. Participants aux réunions

La liste des membres du jury est donnée en annexe 1.

Étaient présents pour l'ANR, dans leur fonction d'assistance au jury : Yanni Gunnell, Alexandra Girard et Federica De Marco.

2. Dossiers reçus et recevabilité

81 dossiers ont été déposés sur le site internet mis en place par l'ANR.

Les porteurs de projets devaient identifier les champs scientifiques du projet ; au moins un parmi une liste de cinq grandes disciplines :

- Sciences de la Matière et de l'Énergie
- Sciences du Système Terre-Univers-Environnement
- Sciences de la Vie et de la Santé
- Sciences du Numérique et Mathématiques
- Sciences Sociales et Humanités

Les 81 projets soumis répondaient aux critères de recevabilité définis dans le texte de l'appel et ont poursuivi le processus d'évaluation.

3. Documents fournis aux membres du jury et aux évaluateurs externes

Le jury était composé de membres choisis pour leur expérience dans la direction de grandes structures académiques et dans l'impulsion de politiques scientifiques et pédagogiques dans de grandes universités de recherche. Les experts externes ont été retenus pour leur spécialisation thématique par rapport aux projets déposés. Pour chaque projet à étudier, experts externes et membres du jury ont disposé du texte de l'appel à projets ainsi que du document de soumission, de son éventuelle annexe optionnelle, et de l'annexe financière.

Chaque membre du jury, informé par ailleurs des enjeux du PIA, a eu accès : (i) à une version intégralement en anglais de l'appel à projets, (ii) au sous-ensemble de dossiers concernant les projets qui lui avaient été attribués ; (iii) aux évaluations rendues par les experts externes dans le cas où elles ont été requises ; et (iv) lors de la seconde session du comité, à l'intégralité des rapports des autres membres du jury. Les membres de l'exécutif du jury (président, vice-président.e.s) avaient accès à l'intégralité des documents déposés sur la plateforme par les porteurs de projet.

Outre le texte de l'appel à projets lui-même et une notice de contextualisation du PIA, les experts externes, quant à eux, ont uniquement eu accès au(x) projet(s) qu'ils avaient à évaluer.

4. Processus d'évaluation et son déroulement

a. Déroulement de la première réunion du jury (mars 2019)

Le jury s'est réuni une première fois les 28 et 29 mars 2019 pour organiser la répartition des dossiers et fixer les règles de fonctionnement du processus de sélection. Les membres du bureau exécutif (constitué du Président et de deux vice-président.e.s) se sont réunis avant l'ouverture de la session pour achever de préparer le déroulement du comité.

Des représentants du SGPI et du MESRI ont fait une présentation orale du PIA et de l'action EUR aux membres du jury, déjà bien informés des dispositifs grâce à une documentation écrite diffusée à leur intention, et ont répondu aux questions qui leur ont été posées.

L'ensemble des membres du jury a pris connaissance de tous les projets, notamment au travers des résumés fournis par les candidats. Il a été convenu que chaque projet bénéficierait de deux pré-rapports écrits réalisés indépendamment par des membres du jury proches des domaines thématiques concernés. Ces rapports seraient tous compilés et divulgués en toute transparence à l'ensemble des membres du jury une semaine avant d'être présentés en séance, projet par projet, lors des délibérations de juillet 2019.

Point sur les conflits d'intérêt et signature des engagements de confidentialité

Les éventuels conflits d'intérêt potentiels ont été gérés selon les règles d'usage à l'ANR, exigeant que la personne concernée n'accède pas aux dossiers et s'absente au moment des discussions portant sur le/les projets.

Pour chaque projet, un binôme rapporteur principal/rapporteur secondaire a été désigné parmi les membres du jury. Dans les mois qui ont suivi, chaque membre du jury a produit une première évaluation écrite et indépendante de chacun des projets qui lui ont été attribués, qu'il ou elle a déposé sur la plateforme informatique mise en place par l'ANR. Chaque membre du jury a été amené à évaluer entre deux et onze projets, permettant ainsi de bonnes bases de comparaison inter-projets déjà à ce niveau.

Afin d'harmoniser le travail d'évaluation et garantir une certaine comparabilité des rapports intermédiaires, le jury a adopté la grille de notation suivante, valable pour chaque rubrique de la grille d'évaluation :

- 1- Insuffisant (ne répond pas au niveau attendu)
- 2- Inférieur à la moyenne (améliorations substantielles requises)
- 3- Moyen (quelques améliorations à apporter)
- 4- Bon (révisions mineures recommandées)
- 5- Très bon (aucune correction requise)

b. Organisation générale du travail

À partir de la grille d'évaluation utilisée, les rapporteurs ont chacun défendu par écrit leurs appréciations respectives de chaque projet sous forme d'un pré-rapport destiné à la séance de délibération. Ces évaluations intermédiaires devaient se focaliser sur les sept points essentiels énoncés dans l'appel à projets, et qui formaient les trames du document de soumission et de la grille d'évaluation. Pour mémoire :

- « - l'excellence de la recherche et le positionnement scientifique de l'école universitaire de recherche au regard des forces en présence sur le site, au niveau national, européen et international ;
- la qualité et l'effet structurant de l'offre de formation au niveau master et doctorat ; les procédures et indicateurs de qualité proposés couvriront tous les aspects de la formation, depuis l'explicitation des compétences à acquérir jusqu'au suivi de l'insertion professionnelle, en passant notamment par les dispositifs d'évaluation des formations ;
- les dispositifs pédagogiques innovants mis en place, ainsi que les mesures d'accompagnement des enseignants-chercheurs pour le déploiement de ces dispositifs ;
- l'articulation avec des formations de licence ;
- la qualité, l'intensité et la valeur ajoutée du lien entre recherche et formation, attestées notamment par l'implication des organismes de recherche dans la formation ;
- les moyens mobilisés pour assurer l'attractivité et le rayonnement international de l'école universitaire de recherche : attractivité des formations, aide à la mobilité étudiante, engagement des établissements partenaires dans le projet d'EUR, modalités de pilotage et d'organisation, politique en matière de ressources humaines, partenariats internationaux, relations avec les milieux professionnels... ;

- l'intégration de l'école universitaire de recherche dans la stratégie globale de l'établissement ou du site en matière de formation et de recherche, l'effet fédérateur sur les partenaires, l'effet de structuration et de spécialisation pour le site concerné. »

Pour chacune de ces rubriques, les deux rapporteurs devaient faire ressortir les points forts et les points faibles du projet.

Dans l'intervalle entre les réunions de mars et de juillet, une série d'expertises externes ont été demandées par le jury pour 15 projets dont la thématique disciplinaire se situait aux marges des compétences disciplinaires du collectif de rapporteurs. Dans ces cas, le nombre d'évaluations externes dont a pu bénéficier le jury a varié entre 2 et 5 par projet.

c. Déroulement de la réunion d'évaluation (juillet 2019)

En ouverture de la semaine consacrée aux délibérations, les représentants du SGPI et du MESRI sont intervenus devant les membres du jury pour rappeler les informations transmises en mars, et ont répondu aux questions qui leur ont été posées. Deux membres du jury se sont désistées pour des raisons indépendantes de leur volonté, et cette seconde réunion du 1er au 5 juillet 2019 s'est donc tenue en présence de 26 membres.

Ouverture de la session

Sur délégation du Président, le vice-président a présenté les conditions d'évaluation des projets et les critères pour leur classement. Les livrables attendus du jury devaient prendre la forme d'un classement définitif des projets par grandes catégories de qualité, ainsi que des rapports individuels pour chaque projet suffisamment explicites et détaillés pour que leurs porteurs puissent en tirer le meilleur profit. L'ensemble des modalités d'organisation du travail a été validé par le jury avant le commencement des travaux.

Déroulement des délibérations

La décision a été prise de fonctionner exclusivement en formation plénière pour toute la durée de l'exercice, procédure jugée plus équitable dans la mesure où de nombreux projets étaient multidisciplinaires et demandaient une appréciation large et collégiale de leur qualité, et où le temps disponible (5 jours) d'examen et de débat autour de chacun des 81 projets le permettait. Par ce parti pris de désenclavement disciplinaire total, l'objectif était de maximiser les opportunités d'écoute collective des rapports présentés sur chaque projet, de décloisonner au maximum les débats, et de donner la plus grande liberté de parole aux intervenants sans distinction de domaine disciplinaire. Cette méthode s'est avérée efficace et féconde, chaque membre du jury ayant eu la satisfaction de pouvoir questionner finement et sans entraves les rapporteurs successifs sur tout projet qui ne relevait pas directement de leur domaine, et le cas échéant de faire bouger les lignes et faire converger les délibérations vers un solide consensus.

Pour chacun des projets, la présentation de chaque rapport a été suivie d'une discussion avec l'ensemble du jury ; discussion à l'issue de laquelle une décision a permis de pré-affecter le projet dans une des classes suivantes :

- A+ : *must fund* ;
- A : *worthy of funding* ;
- B : *not recommended for funding*.

5. Résultats

La délibération finale a permis de ranger les projets dans quatre catégories sur la base des critères de l'appel d'offre. Les catégories ont été les suivantes :

- A+ (*Must fund*, sans classement interne),
- A (*Worthy of funding* ; les six premiers projets dans cette catégorie ont été classés de 1 à 6 sous la recommandation : *Fund if possible*) ;
- A (*Worthy of funding*, autres projets dans cette catégorie, sans classement interne) ;
- B (*Not recommended for funding*).

L'ensemble des résultats a fait l'objet d'un vote : le classement des projets a été adopté à l'unanimité.

La liste complète des projets proposés au financement par le Comité de pilotage de l'action Ecoles Universitaires de Recherche sur recommandation du jury est donnée en annexe 2.

6. Bilan général du jury au Comité de pilotage de l'action EUR

Commentaires généraux du président

La première édition de l'appel Ecoles Universitaires de Recherche en 2017 (EUR 1) avait permis de sélectionner 29 projets pour un budget consenti de 216 M€. L'appel pour la seconde édition (EUR 2) a été publié le 6 décembre 2018 pour une date de soumission des projets le 19 mars 2019, les établissements devant par ailleurs soumettre une lettre d'engagement avant le 16 avril 2019. Pour une dotation attribuée de 107,9 M€, les candidatures étaient ouvertes à tous les établissements non bénéficiaires d'une IDEX ou I-SITE. Le jury était informé qu'un troisième appel EUR serait lancé en 2019, et que celui-ci ciblerait les quatre IDEX confirmées ainsi que les IDEX et I-SITE probatoires.

Le jury international, composé initialement de 28 membres, comportait un président, un vice-président et une vice-présidente, et le secrétariat de séance a été assuré par trois personnes de l'ANR. Les membres du jury, proposés par l'ANR et approuvés par le Comité de pilotage du PIA, ont été invités à procéder au processus de sélection en raison de leur expérience dans les domaines de la gouvernance d'une grande université de recherche, ou encore de la direction d'une école doctorale ou d'une Graduate School dans ce même type d'environnement académique. Les domaines de spécialité scientifique des membres couvraient les 5 grands domaines définis dans l'appel, à savoir les SHS et

Humanités (9 membres), les sciences des matériaux et ingénierie (6 membres), les mathématiques et sciences du numérique (4 membres), les sciences de la Terre-univers-environnement (5 membres), et les sciences de la vie et la santé (4 membres).

Pour chacun des 81 projets, les rapports détaillés qui sont adressés aux établissements soumissionnaires ont été rédigés suivant un format standard et sont une synthèse des avis initiaux des deux rapporteurs, des éventuelles expertises externes, et des délibérations collectives du jury sur chaque projet tel qu'il a été examiné et apprécié dans le contexte de tous les autres.

Remarques et recommandations

Le jury a observé avec attention :

- l'effort de positionnement international des futures EUR réalisé dans une partie des projets sélectionnés. Certains porteurs ont, en effet, pris soin de contextualiser la performance comparative et la réputation de leur équipe en les inscrivant dans le paysage international non seulement de la recherche mais aussi des Graduate Schools du domaine ;
- la valeur ajoutée scientifique et pédagogique apportée par les projets sur le plan local, national et international. Lorsque les projets ne démontraient pas suffisamment leur capacité à dépasser l'intention de réorganisation des formations et des alliances de recherche existantes, ils ont été jugés trop peu transformants pour justifier d'un financement ;
- le soin que les porteurs lauréats accordaient à définir avec précision et rigueur des demandes budgétaires proportionnelles aux objectifs, au périmètre et au potentiel scientifique et pédagogique du projet ;
- la capacité, estimée dans certains cas peu réaliste, à piloter et soutenir l'ensemble des projets déposés par un même établissement compte tenu des reconfigurations pédagogiques, gestionnaires et RH qu'il aurait été nécessaire de déployer si tous les projets candidats avaient été retenus ;
- la solidité qui reste à conforter s'agissant des liens académiques, juridiques, administratifs, immobiliers et financiers qui rapprochent les composantes de groupements universitaires affichant des ambitions fédérales fortes. De ce fait, la capacité de ces derniers à proposer aux étudiants une offre de programmes gradués et doctoraux cohérente et harmonieusement coordonnée a été jugée encore relative par le jury.



Président

Sir Malcolm GRANT

Ancien président, University College London
Ancien président, National Health Service England

Vice-Présidents

Veronique HALLOIN

Secrétaire générale, Fonds de la Recherche Scientifique, Belgique

Claude HILLAIRE MARCEL

Professeur émérite, Université du Québec à Montréal, Canada

Membres

Maria ALLEGRINI

Professeure, Università di Pisa, Italie

David BOGLE

Professeur, University College London,
Royaume-Uni

Nicole BOIVIN

Directrice, Max Planck Institute for the
Science of Human History, Jena, Allemagne

Jan EGGERMONT

Professeur, Katholieke Universiteit Leuven,
Belgique

Maribel FERNANDEZ

Professeure, King's College London,
Royaume-Uni

Erik Steen JENSEN

Professeur, Swedish University of
Agricultural Sciences, Uppsala, Suède

Clive JONES

Emeritus Senior Scientist, Cary Institute of
Ecosystem Studies, Millbrook, New York,
États-Unis

Jorge Miguel MIRANDA

Professeur, Universidade de Lisboa,
Portugal

William KORNBLUM

Professeur émérite, City University of New
York, États-Unis

Hermann NICOLAI

Directeur, Max Planck Institute for
Gravitational Physics, Potsdam, Allemagne

Jacques NEEFJES

Professeur, Universiteit Leiden, Pays-Bas

João ROCHA

Professeur, Universidade de Aveiro,
Portugal

Alina PAYNE

Professeure, Directrice de la Villa I Tatti
(Florence), Harvard University, États-Unis

Robert RUSSELL

Professeur, Universität Heidelberg,
Allemagne

Fernando SORIA

Professeur, Universidad Autónoma de
Madrid, Espagne

Gabriel TALMAIN

Professeur émérite, University of Glasgow,
Royaume-Uni

Edoardo TORTAROLO

Professeur, Università degli Studi del
Piemonte orientale, Italie

Rob VAN DER VAART

Professeur émérite, Universiteit Utrecht,
Pays-Bas

Kate VAN ORDEN

Professeure, Harvard University, États-Unis

Maryna VIAZOVSKA

Professeure, Ecole Polytechnique Fédérale
de Lausanne, Suisse

Pierre VOGEL

Professeur, Ecole Polytechnique Fédérale de
Lausanne, Suisse

Christoffel WAEKENS

Professeur, Katholieke Universiteit Leuven,
Belgique

Jan S. HESTHAVEN

Professeur, Ecole Polytechnique Fédérale de
Lausanne, Suisse

Liste des projets sélectionnés pour financement

ArChal, Archéologie dans le présent : les défis globaux
Coordinateur : Haris Procopiou
Etablissement coordinateur : Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

BERTIP, Programme de formation en ingénierie biomédicale
Coordinateur : Abdul Barakat
Etablissement coordinateur : Ecole polytechnique

BIOECO, Biotechnologie pour une économie bio-sourcée
Coordinateur : Carole Molina Jouve
Etablissement coordinateur : Université Fédérale de Toulouse Midi Pyrénées

CARE, EUR Cancer Vieillissement et REjuvenation
Coordinateur : Philippe Valet
Etablissement coordinateur : Université Fédérale de Toulouse Midi Pyrénées

CyberSch, École de Recherche en Cybersécurité de Rennes
Coordinateur : Pierre-Alain Fouque
Etablissement coordinateur : Université Rennes 1

DATA EFM, Science des données pour les sciences sociales
Coordinateur : Thibaud Vergé
Etablissement coordinateur : Groupe des Ecoles Nationales d'Economie et de Statistique

DIGISPORT, Digital Sport Sciences
Coordinateur : Benoit Bideau
Etablissement coordinateur : Université Rennes 2

E4C, Institut Interdisciplinaire de l'Énergie
Coordinateur : Philippe Drobinski
Etablissement coordinateur : Ecole polytechnique

GS-CAPS, EUR Approches créatives de l'espace public

Coordinateur : Marion Hohlfeldt

Etablissement coordinateur : Université Rennes 2

GSST, Sciences sociales du genre et de la sexualité

Coordinateur : Christelle Avril

Etablissement coordinateur : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

IMPLANTEUS, Production végétale pour aliments sains

Coordinateur : Olivier Dangles

Etablissement coordinateur : Université d'Avignon

INTREE, interfaces en aéronautique, énergie, environnement

Coordinateur : Jean-François Barbot

Etablissement coordinateur : Université de Poitiers

LIVE, Trajectoires et vulnérabilité en santé

Coordinateur : France Pirenne

Etablissement coordinateur : Université Paris-Est Créteil

LumoMat-E, Matériaux Moléculaires pour Electronique Organique

Coordinateur : Marc Salle

Etablissement coordinateur : Université d'Angers

MINT, Mathématiques et Interactions à Toulouse

Coordinateur : Jean-François Barraud

Etablissement coordinateur : Université Fédérale de Toulouse Midi Pyrénées

NANO-PHOT, EUR en Nano-optique et Nanophotonique

Coordinateur : Renaud Bachelot

Etablissement coordinateur : Université de Technologie de Troyes

PLASMA_ST, Science et Enseignement des Plasmas

Coordinateur : Dominique Fontaine

Etablissement coordinateur : Ecole polytechnique

PluFraPoLa, EUR du Grand Paris Plurilinguismes-Francophonies

Coordinateur : Yolaine Parisot

Etablissement coordinateur : Université Paris-Est Créteil

PNGS-M&CS, EUR de Paris Nord en Mathématiques et Informatique

Coordinateur : Christophe Fouqueré

Etablissement coordinateur : Université Paris 13

SOLAR, EUR Solar Academy

Coordinateur : Monika Woloszyn

Etablissement coordinateur : Université Savoie Mont Blanc

TACTIC, Actions transverses Céramiques Avancées & TIC

Coordinateur : Dominique Baillargeat

Etablissement coordinateur : Université de Limoges

TESS, Ecole Toulousaine des Sciences de l'Univers

Coordinateur : Michael Toplis

Etablissement coordinateur : Université Fédérale de Toulouse Midi Pyrénées

TULIP-GSR, TULIP - École Universitaire de Recherche

Coordinateur : Jean-Marc Deragon

Etablissement coordinateur : Université Fédérale de Toulouse Midi Pyrénées

XL Chem, Synthèse organique, Chimie analytique, Chimie des polymères,
Cosmétique

Coordinateur : Pierre-Yves Renard

Etablissement coordinateur : COMUE Normandie Université